

**ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE DES PROPRIETAIRES DE L'ASSOCIATION
FONCIERE
PASTORALE DU 28 Avril 2018 A LA MAISON D'HUEZ**

Sont présents ou représentés 47 propriétaires

Le quorum est atteint, les membres de l'assemblée des propriétaires représentant plus de la moitié des surfaces de l'Association.

L'Assemblée des Propriétaires débute à 16H00

ORDRE DU JOUR :

1. Présentation des travaux du Hameau de Clotaire
2. Présentation par la SATA du snowpark ;
3. Tapis roulant ESF, présentation et vote.
4. Parking de la patte d'Oie, présentation et vote.
5. Questions diverses

1/ PRESENTATION DU HAMEAU DE CLOTAIRE :

La Présidente, Mme ORCEL, rappelle à l'assemblée que l'accord pour les travaux du Hameau de Clotaire et du snowpark a déjà été donné en 2017. Il est juste rappelé ce qui va être fait dans les mois à venir sur le périmètre de l'AFP.

- Mme Céline Cayot et M. Antoine Carraz représentent Mme Patricia Grelot-Collomb concernant le projet du Hameau de Clotaire. Ils expliquent à l'assemblée que Mme Patricia Grelot respectera les accords qui lui ont été donnés à la fois par l'AFP mais également par les services d'état, et les propriétaires concernés. Afin de minimiser l'impact sur la route des évacuations de terre, une nettoyeuse sera présente chaque jour, et l'engagement de la remise en état a été pris pour les terrains impactés. Le nombre des camions sera divisé par 3 sur le périmètre AFP. Environ 10 camions/jour circuleront sur la piste. Mr Del Monte demande à Mme Cayot d'aller voir sur place afin de gêner le moins possible le pâturage.

Valérie Orcel souligne le fait que ces travaux ont fait l'objet de tous les accords nécessaires à la fois sur le plan local mais aussi régional.

PREFET de l'ISERE
Contrôle des ASA

- 7 MAI 2018

2/ PRESENTATION DES TRAVAUX SATA SNOWPARK : (déjà voté en 2017)

Christophe Petit et Yann Carrel expliquent à l'assemblée les 3 différents axes de travaux de la SATA dans la poursuite des projets :

1/La continuité de la préforme du snowpark, de façon à proposer un produit qui plait beaucoup aux vacanciers.

2/Le début de la construction du TCSP reliant Huez à la station. Il s'agit de la première tranche.

3/La poursuite du re-engazonnement suite à l'ensemble des travaux terminés.

3/ PRESENTATION ET VOTE TAPIS ROULANT ESF

- Dans la perspective d'améliorer les offres aux enfants et de faciliter la découverte de la glisse dans le secteur de 1800, Xavier Perrier-Michon Directeur de l'ESF, propose l'installation d'un nouveau tapis roulant qui sera perpendiculaire à celui existant et qui mesurera 45 m de long.
- Il remplacera 2 fils neige jugés trop dangereux.
- Les vérifications habituelles auprès des services de la DDT sont en cours, notamment concernant les zones dites humides.
- Une redevance supplémentaire de 240€ sera demandée pour ce tapis.
-
- Le Vote a lieu à mains levées :
- Contre : 0
- Abstention : 2 (M. Bory Guy + M. Sarret René)
- Pour : 45
- Total exprimé = 47 voix
-

Le vote confirme donc l'installation d'un nouveau tapis par l'ESF à 1800.

4/ PRESENTATION ET VOTE PARKING DE LA PATTE D'OIE :

M. Alain Manteau, Directeur des Services Techniques de la commune, présente le projet de nouveau parking à la Patte d'Oie. Celui-ci est prévu afin de désengorger une partie du stationnement sur la station. Il permettra aux personnes se garant là, de prendre le TCSP qui les transportera rapidement au pied des pistes. Un accès à la piste d'Huez sera prévu. Ce parking comportera 200 places avec une zone réservée aux bus. Il permettra d'utiliser dans le terrassement une partie des terres des travaux entrepris dans la station, il n'impactera aucune zone pâturée. Ce parking sera élaboré en parfait respect de la flore présente dans le secteur et dans la concertation avec le berger M. Toni Del Monte.

- Le Vote a lieu à mains levées :
- Contre : 4 (Mr Roche Rolland + IND Roche/Naclard + MR Sarret Fernand + Mme Bernard Gabrielle)
- Abstention : 8 Mr Bory Guy + M. Sarret René + Mme Barski Maryline + M. Sarret Bertrand + Mme Bouillot Agathe + M. Sarret Alain + Mme Roche Ghyslaine + M. Bricchet Michel.
- Pour : 35
- Total exprimé = 47 voix

L'AFP autorise les travaux pour un nouveau parking à la Patte d'Oie.

5/ QUESTIONS DIVERSES :

- La Présidente Mme Valérie Orcel s'engage à verser les redevances le 4eme trimestre de chaque année (entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre).

- La Présidente Mme Valérie Orcel explique à l'assemblée que le retard pris dans le paiement des redevances 2017 est lié au travail des vérifications engagées par ses soins et elle demande à l'ensemble des propriétaires de bien vouloir l'en excuser. Cependant, ce travail incontournable met en lumière les problèmes récurrents des indivisions et des successions, et elle espère rapidement qu'une collaboration étroite avec l'ensemble des études notariales de façon à optimiser les dossiers. Elle participera à ce titre à une réunion regroupant les AFP du territoire.

Valérie Orcel fait part d'une remarque qui lui a été faite à propos du chalet de l'Ecole de Ski Indépendant, qui bien que situé sur le périmètre de l'AFP, ne fait l'objet d'aucune redevance.

Mr Roche demande que la piste de la Marcel'Farm soit de nouveau engazonnée. LA SATA regardera cela lors de la repousse.

Suite aux importantes chutes de neige de cet hiver, Denis Delage propose que la journée de nettoyage des pâturages en collaboration avec la commune, l'ESF, la SATA et l'ESI, soit programmée le **13 juin** prochain suivi d'un barbecue offert par la commune.

Fin de l'assemblée générale extraordinaire à 18H00

Alpe d'Huez, 3 Mai 2018

Valérie ORCEL



Présidente de l'AFP

PREFET de l'ISERE
Contrôle des ASA

- 7 MAI 2018

Direction Départementales des Territoires